Ecrit par Echo du Mardi le 29 novembre 2021

KALEOWEB SASU

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 29 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 12/11/2021, il a été constitué une **SASU** dénommée :

KALEOWEB

Sigle : KWB **Siège social** : 81 chemin du grand logis 84120 MIRABEAU **Capital** : 500 € **Objet social** : Prestation de création, refonte et maintenance de sites internet et d'applications mobiles. Prestations informatiques (fourniture de matériels, installation et mise en service, dépannage, maintenance, formation utilisateurs) ;Edition de logiciels ;Prestations d'Assistance technique ; • La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; • Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; • Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. **Président** : M CHOTARD Stéphane demeurant 81 chemin du grand logis 84120 MIRABEAU élu pour une durée de 45 ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**.
3952485

Publié le 29/11/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 29 novembre 2021